# BULLETIN | 74 | 08

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

**OCTOBRE 2019** 

# SOMMAIRE —

# **ÉTUDES ET TRAVAUX**

- 275 Patrick VILLEMUR, avec la collaboration de Myriam PHÉLINE Les dupondii de Nîmes « à la patte de sanglier »
  - II. Plusieurs liaisons de coins probantes
- 281 Pierre-Olivier HOCHARD
  - «Diogénès, je suis ton père!». À propos de quelques émissions de Bagis
- 289 Jérôme JAMBU
  - Un écu d'or inédit frappé au Mont-Saint-Michel pour le roi Charles VII. Et la proposition de réattribution de ceux de sa régence à son règne
- 297 Christian CHARLET, Arnaud CLAIRAND
  - Un troisième quart d'écu d'argent de Louis XIV, au type dit « du Dauphiné aux insignes », Grenoble 1702, récemment retrouvé

#### CORRESPONDANCES

- 300 Christophe ADAM, Gilles ACCARD, Patrick MANTEAUX Proposition de réattribution d'un denier mérovingien de Vienne à Verdun pour Amalbert (735-744)
- 302 Christian CHARLET, Emmanuel HENRY Le dernier écu d'argent de Flandre, au millésime 1705 : le seul exemplaire connu ?

#### **SOCIÉTÉ**

308 Compte rendu de la séance du 05 octobre 2019

# PROCHAINES SÉANCES —

SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF SAMEDI 07 DÉCEMBRE 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF SAMEDI 11 JANVIER 2020 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

# **ÉTUDES ET TRAVAUX**

Patrick VILLEMUR\*, avec la collaboration de Myriam PHÉLINE\*\* Les dupondii de Nîmes «à la patte de sanglier» - II. Plusieurs liaisons de coins probantes

L'étude que nous avons entreprise depuis 2016 avec Maryse Blet-Lemarquand sur les *dupondii* de Nîmes « à la patte de sanglier » a reposé pour l'essentiel sur l'analyse élémentaire de ces objets et la comparaison de ses résultats avec ceux relatifs à la composition métallique des monnaies des mêmes groupes¹. Nous concluions de la similitude de ces compositions observée pour six de ces objets, non seulement qu'ils étaient bien contemporains des monnaies correspondantes mais aussi qu'ils avaient été frappés dans le même atelier « officiel », ce qui nous avait fait supposer que les mêmes coins avaient dus être utilisés à cet effet. Encore fallait-il le démontrer, exemples à l'appui, ce qui passait par une longue et fastidieuse recherche compte tenu du nombre considérable de coins utilisés pour chaque émission de *dupondii*; nous avions même lancé, en désespoir de cause, un appel à l'aide à nos collègues numismates lors des récentes Journées Numismatiques au Musée de la Romanité de Nîmes.

Cet appel n'a pas été vain : une lectrice avertie, Myriam Phéline, dont le sens de l'observation n'a d'égal que la ténacité, a attiré notre attention sur l'existence plus que plausible de liaisons de coins entre quatre de nos objets votifs – un du sous-groupe Ib, deux du groupe II, le troisième du groupe III – et des *dupondii* des mêmes groupes².

# Sous-groupe Ib

La recherche de liaisons de coins est rendue difficile par le volume considérable de cette émission de bronze au plomb, la faible qualité d'ensemble de la gravure et de l'exécution et l'état de conservation médiocre des objets « à la patte de sanglier » connus pour ce sous-groupe. Une comparaison positive a toutefois pu être faite entre les revers d'un des exemplaires du Musée de la Romanité (Nîmes 2016-0-1169 = notre exemplaire nº 2, trouvé à Vaison-La-Romaine : figure 1a) et d'un dupondius vendu chez CGB en 2017³ (figure 1b). Même si la quasi-absence de grènetis sur l'objet de Nîmes, très usé et corrodé, nous prive d'un repère capital, la superposition se fait parfaitement, qu'il s'agisse du corps, des pattes et des écailles postérieures du crocodile, de la palme verticale et des palmettes inférieures, des rubans de droite et surtout de la légende COL-NEM, dont l'alignement irrégulier et la gravure malhabile facilitent paradoxalement la comparaison ; enfin, le trait en diagonale qui rejoint le L à partir de la palme est commun aux deux revers, qu'il s'agisse d'une feuille de cette palme ou plus simplement d'une cassure du coin. Les différences apparentes (dents, écailles dorsales...) tiennent au seul état de conservation respectif des deux artéfacts.

- \* Membre titulaire de la SFN; pvillemur@hotmail.com
- \*\* Membre correspondante de la SFN.
- 1. VILLEMUR, BLET-LEMARQUAND 2016; 2017; 2019.
- Pour des raisons de cohérence avec nos articles précédents, nous avons choisi de conserver la classification traditionnelle en groupes de BESOMBES, BARRANDON 2001.
- 3. CGB, Live Auction January 2017, lot bpv\_417634, 31 janvier 2017, Paris (26 mm, 9,43 g, 3 h).



Figure 1 - a: Nîmes, 2016-0-1169, moulage; b: CGB, 31 janvier 2017, lot 417634 (agrandissement × 1,5).

# Groupe II

Le second cas concerne un autre exemplaire de la collection de Nîmes (Nîmes 2016-0-1168 = notre exemplaire nº 5 : figure 2a) et un dupondius passé en vente en 2009<sup>4</sup> (figure 2b). Le médiocre état de conservation du premier, trouvé dans l'un des canaux de sortie de l'eau du *Castellum divisorium* de Nîmes, troué, usé et nettoyé sans doute vigoureusement, rend, là encore, la comparaison hasardeuse mais pas impossible, grâce à la qualité initiale de la gravure – beaucoup plus soignée – de ce groupe émis en quantité bien moindre que le précédent, du fait également d'un centrage convenable préservant cette fois en partie le grènetis.

4. Vente Gemini, LLC, Auction V, lot 790, 6 janvier 2009, New York (26 mm, 12,67 g).

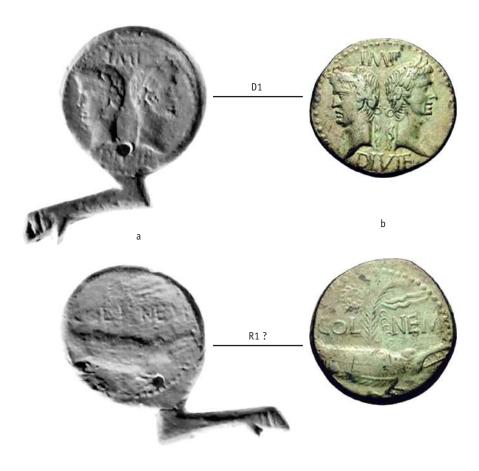


Figure 2 - a: Nîmes 2016-0-1168, moulage; b: Gemini V, lot 790 (agrandissement × 1,5).

L'identité de coin est avérée pour les droits : les légendes et les têtes se superposent totalement, jusque dans les détails des rubans et des couronnes, ainsi que les perles de la partie visible des grènetis. Les revers sont, eux, beaucoup plus difficiles à comparer, du fait de l'usure très avancée de l'objet monétiforme. Toutefois, les masses (crocodile, haut de la palme, rubans) se superposent parfaitement, les lettres également, y compris un M très faible sur les deux échantillons alors que le grènetis ne l'est pas, et ce en dépit d'une différence apparente concernant la partie inférieure de l'intervalle entre les N et E (nettoyage ? retouche ?) ; surtout, la mâchoire et les dents du crocodile ainsi que ses pattes avant coïncident entièrement. L'identité de coin des revers est donc très vraisemblable, même si elle ne saurait à ce stade être tenue pour acquise. Dans ce cas, notre objet et ce dupondius partageraient la même paire de coins.



Le troisième exemple de liaison de coins porte sur l'exemplaire « à la patte de sanglier » du *British Museum* (Londres 1867,0101.2246<sup>5</sup> : figure 3a) et un *dupondius* d'une vente de 2006<sup>6</sup> (figure 3b). Une fois de plus ces deux objets, issus de coins usés, sont dans un état de conservation très moyen : le premier a conservé sa patine noirâtre alors que celui de la vente CNG a visiblement fait l'objet d'un grattage mécanique avant nettoyage chimique et les deux présentent à 11 h une cassure du coin et du flan.

<sup>5.</sup> Notre exemplaire nº 6, provenant des collections Blacas, Tôchon d'Annecy et Grivaud de la Vincelle, sans origine connue. Il n'a pas fait l'objet d'une analyse élémentaire par ANRC.

<sup>6.</sup> Vente électronique Classical Numismatic Group 142, lot 82, 28 juin 2006 (27 mm, 12,91 g).

L'identité du coin de droit est manifeste, en dépit de l'usure que présente la frappe – postérieure – de l'exemplaire du B.M.: les portraits se superposent, jusqu'aux nœuds et aux flots des rubans, ainsi que les détails visibles des mèches de cheveux d'Auguste, les quelques perles du grènetis visibles devant sa couronne et le rostre de la couronne d'Agrippa; l'impression de plus grande proximité des têtes sur l'objet du B.M. provient en fait de concrétions; celle d'un visage plus écrasé d'Agrippa tient sans doute à l'usure du coin; les lettres coïncident également – en dépit du fait que le P paraît plus fermé sur l'exemplaire de Londres – y compris le lien entre les parties supérieures du I et du F. L'identité du coin de revers est, là encore, plus difficile à juger du fait de l'usure et du décentrage de l'objet de Londres. Toutefois, les masses visibles (crocodile, palme, palmette inférieure) se superposent, les lettres aussi (en dépit d'une différence de rendu du E) et notre critère le plus discriminant – les perles du grènetis – est satisfait. Nous tenons donc pour plus que probable que ces deux objets partagent, eux aussi, la même paire de coins.

# Groupe III

Le quatrième cas concerne l'un des exemplaires de la Bibliothèque nationale de France (Paris 2839 = Luynes 802<sup>7</sup> : figure 4a) et deux *dupondii*, l'un conservé dans les plateaux de l'ANS (figure 4b<sup>8</sup>), l'autre posté en 2011 par «yann10» sur le forum internet animé par J.-P. Terrien « asdenimes » (figure 4c)<sup>9</sup>.

L'état de conservation de ces artéfacts, hormis le droit de l'exemplaire « à la patte de sanglier » et l'exemplaire du forum, semble là encore devoir interdire toute certitude en la matière, d'autant que l'exemplaire de l'ANS, abîmé et contremarqué, a, au surplus, visiblement été très retouché. Là encore, néanmoins, la qualité initiale de la gravure de ce groupe de *dupondii* et un centrage convenable de la frappe préservant en partie le grènetis rendent crédible une comparaison.

De fait, les droits des trois exemplaires s'avèrent identiques à l'examen: grènetis, lettres et masse des portraits se superposent parfaitement; les trois partagent une cassure du coin qui obture le F de DIVI F; en revanche, seul le *dupondius* du forum « asdenimes » comporte une autre cassure qui barre le P de gauche, signe qu'il a été frappé bien après les autres. Quant aux revers, pour lesquels la comparaison se limite à l'objet monétiforme et au *dupondius* de l'ANS, l'entreprise se révèle plus délicate; toutefois, en dehors de la correspondance générale des masses (crocodile et base de la palme) et de la superposition globale des lettres lorsqu'elles sont visibles, des détails décisifs (couronne, feuillage gauche de la palme, dents et pattes avant du crocodile) ainsi que la correspondance des perles du grènetis nous amènent à conclure à une identité de coin. L'exemplaire de la BnF et la monnaie de l'ANS sont donc, eux encore, très vraisemblablement issus de la même paire de coins.

- 7. Il s'agit de notre exemplaire nº 9, passé par les collections de Lagoy et de Luynes, mais dont la provenance initiale n'est pas connue.
- 8. N° 1995-11-1660 : 26,5 mm, 12,57 g, 11 h ; on notera la présence au revers des lettres PP (semblet-il), poinçonnées sur le crocodile, lettres qui, à notre connaissance, ne se rencontraient jusqu'à présent, à l'avers ou au revers, que sur de rares *dupondii* du groupe II : quel sens leur accorder alors que ces initiales pour *P(ater) P(atriae)* constituent la principale novation du groupe III par rapport au précédent ?
- 9. http://asdenimes.discutbb.com/sujet-347294-527833-42893-1-as-de-nimes.html du 30/09/2011: 27 mm, 12,67 g, 12 h.



Figure 4 - a : Paris 2839, b : New York, ANS 1995-11-1660, c : «yann10», forum «asdenimes» 30/10/2011 (agrandissement × 1,5).

Il n'est pas douteux que se révèleront d'autres liaisons de coins entre objets « à la patte de sanglier » et monnaies nîmoises « au crocodile » de chacun des groupes. Mais celles que nous avons mises en évidence – pour la première fois – suffisent à faire la démonstration « externe » que nous souhaitions pouvoir ajouter à la démonstration « interne » par la composition métallique :

- les exemplaires frappés que nous avons pu faire analyser sont authentiques, ainsi que celui du *British Museum*;
- les deux catégories d'artéfacts ont été frappées en parallèle, sur trois décennies, avec les mêmes coins, à partir du même stock de métal enrichi d'étain s'agissant des objets votifs au sein du même atelier de la colonie de *Nemausus*.

Le fait qu'il n'ait pas été jugé nécessaire de graver des coins spécifiques pour les objets votifs et le recours, dans trois des cinq cas examinés ici croyons-nous, à la même paire de coins que pour les monnaies, conduisent à penser que les émissions des médailles « à la patte de sanglier » ont été très réduites. Dans quelle proportion par rapport aux émissions monétaires et avec quelle périodicité demeurent toutefois des questions largement ouvertes.

# Bibliographie

BESOMBES, BARRANDON 2001: P.-A. BESOMBES, J.-N. BARRANDON, Les *dupondii* de Nîmes: datation, diffusion et nature du métal utilisé, RN, 157, 2001, p. 305-328.

Bricault et al. 2017: L. Bricault, A. Burnett, V. Drost, A. Suspène (éd.), Rome et les Provinces. Monnayage et Histoire, Mélanges offerts à Michel Amandry, Ausonius, Numismatica Antiqua, 7, Bordeaux, 2017.

VILLEMUR, BLET-LEMARQUAND 2016: P. VILLEMUR, M. BLET-LEMARQUAND, Un dupondius de Nîmes « à la patte de sanglier » conservé à la Bibliothèque municipale de Colmar. Premières réflexions d'ensemble à propos d'objets singuliers, BSFN, 71-06, 2016, p. 181-190.

VILLEMUR, BLET-LEMARQUAND 2017: P. VILLEMUR, M. BLET-LEMARQUAND, Les Médailles [de Nîmes] dites pieds de sanglier. Nouveau regard, nouvelle analyse, dans *Rome et les Provinces. Monnayage et Histoire, Mélanges offerts à Michel Amandry,* L. BRICAULT *et al.* (éd.), Ausonius, Numismatica Antiqua, 7, Bordeaux, 2017, p. 133-149.

VILLEMUR, BLET-LEMARQUAND 2019: P. VILLEMUR, M. BLET-LEMARQUAND, avec la coll. de D. BAUX, Les dupondii de Nîmes «à la patte de sanglier». Nouvelles analyses métalliques et conclusions, BSFN, 74-06, 2019, p. 181-186.

#### Pierre-Olivier HOCHARD\*

# «Diogénès, je suis ton père!». À propos de quelques émissions de Bagis

Situé en Lydie orientale, également appelée Lydie Katakékaumène ou Katakaumène, l'emplacement de la cité de Bagis n'a toujours pas été identifié avec certitude. Des monnaies d'époque sévérienne au type d'un dieu-fleuve désignent très clairement l'Hermos dans la légende<sup>1</sup>, ce qui incite à chercher le territoire de cette cité – sinon

- \* Maitre de Conférences, Université de Tours, CeTHiS (EA 6298) ; pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr
- 1. Voir par exemple Londres BMC Lydia 9.

la ville elle-même – le long de cette vallée. De plus, sous le règne de Gallien, Bagis émet un abondant monnayage de concorde avec Téménothyraï<sup>2</sup>, en Phrygie, plaidant pour une localisation très orientale. W. M. Ramsay rapproche le nom de Bagis du sanskrit bhaga, c'est-à-dire dieu<sup>3</sup>, ce qui laisse entendre que le territoire de cette cité serait un domaine consacré, un hiéron. Il est cependant difficile de déterminer à quelle divinité cela peut faire référence. Strabon révèle que le mont Dindyme, haut sommet de Lydie Katakékaumène, était consacré à Cybèle<sup>4</sup>; l'œuvre de Nonnos montre également la préséance de la mythologie dionysiaque dans cette région<sup>5</sup>. L'importance de ces deux dieux est attestée par les monnaies, qui ne permettent cependant en rien de tirer des conclusions fermes sur la divinité particulièrement honorée à Bagis. Enfin, il semble que la cité ait pu profiter d'importantes sources d'eau résurgentes, dont les vertus thermales et thérapeutiques étaient connues et reconnues dès l'Antiquité<sup>6</sup>: l'abondance des types monétaires présentant Asclépios seul ou accompagné d'Hygieia pourrait aller dans ce sens. K. Buresch propose donc à juste titre de chercher l'emplacement de cette cité à une trentaine de kilomètres au Nord-Est de l'actuelle ville de Kula. Il situe Bagis sur les hauteurs en face du village de Sirge<sup>7</sup>. L. Bürchner serait plus enclin à la localiser sur l'actuelle ville de Güre<sup>8</sup>. Quoi qu'il en soit, il faut localiser Bagis à proximité des sources de l'Hermos, au Sud-Ouest du mont Dindyme.

Cette cité fit frapper monnaie entre les règnes de Domitien et de Gallien mais, dans l'optique de la préparation du RPC V.2, ce sont des émissions datant des premiers Sévères et au nom de Diogénès, fils d'Anti[...] qui attireront ici notre attention. Ce magistrat apparaît sur les émissions à portrait impérial de :

- Septime Sévère
- D/ AY KAI Λ CEΠ CEOYHP ΠΕΡ, tête laurée de Septime Sévère, à dr. ; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟ ΑΡΧ ΒΑΓΗΝΩ, Dionysos torse nu, en himation, debout à g., tenant un canthare dans la dr. et un thyrse dans la g., une panthère à ses pieds ; grènetis. a. SNG Leypold 911 (figure 1) – 6,78 g; 24 mm; 6 h b. Londres BMC Lydia 28 – 6,63 g; 23 mm; 6 h
  - Julia Domna
- D/ ΙΟΥΛΙΑ CEBACTH, buste drapé de Julia Domna, à dr.; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ ΑΡ Α ΒΑΓΗΝΩ, Tychè en long chiton et péplos, coiffée d'un kalathos, debout à g., tenant un gouvernail dans la dr. et une corne d'abondance dans la g.; grènetis.

Paris FG 122 (figure 2) - 16,32 g; 30 mm; 5 h

- 2. Londres BMC Lydia 54 à 56, Paris 137 et 138 et New York 1947.97.455 (au type de Gallien); Londres BMC Lydia 57-58 et Yale 2004.6.253 (au type de Salonina). Cette liste n'est cependant pas exhaustive (voir Franke, Nollé 1997).
- 3. Ramsay 1887, p. 153.
- 4. Strabon, XIII, 4, 5.
- 5. Nonnos de Panopolis, XIII. Voir l'analyse de Chuvin 1992.
- 6. Pour le détail des activités thermales en Katakékaumène, voir ROOSEVELT 2009, p. 57-58.
- 7. Buresch 1898, p. 161.
- 8. RE II, 2: Bageis.

- Caracalla
- D/ •AY K M AYP ANTΩNEINOC, buste lauré de Caracalla, à dr., portant cuirasse et paludamentum; grènetis.
- R/ EΠΙ ΔΙΟΓΗΝΟΥC ANTI ΒΑΓΗΝΩΝ APX A TO B, Tychè en long chiton et péplos, coiffée d'un *kalathos*, debout à g., tenant un gouvernail dans la dr. et une corne d'abondance dans la g.; grènetis.
  - a. SNG Munich 64 14,54 g; 30 mm; 12 h
  - b. Londres BMC Lydia 34 (figure 3) 19,70 g; 32 mm; 6 h
- D/ AY K M A ANT $\Omega$ NEIN, buste lauré de Caracalla, à dr., portant cuirasse et paludamentum; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΒΑΓΗΝΩΝ, Asclépios en himation, de face, tête à g., tenant un serpent enroulé autour d'un bâton dans la dr.; grènetis.
  Paris FG 129 (figure 4) 3,27 g; 20 mm; 5 h
  - Geta
- D/ AYT KAI ΠΟ CEΠ ΓΕΤΑC CE, buste lauré de Geta, à dr., portant cuirasse et paludamentum; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΈΝΟΥ ΑΡ ΒΑΓΗΝΩΝ, Zeus Lydios en long chiton et himation, debout à g. devant un autel (?), tenant un aigle aux ailes déployées dans la dr. et un sceptre dans la g.; grènetis.
  Paris FG 130 (figure 5) 9,27 g; 25 mm; 6 h
- D/ AYT KAI ΠΟ CEΠ ΓΕΤΑC CE, buste lauré de Geta, à dr., portant cuirasse et *paludamentum*; grènetis.
- R/ EΠΙ ΔΙΟΓΈΝΟΥ(C) AP(X) A TO B BAΓΗΝΩΝ, Dionysos nu, debout à g., tenant un canthare dans la dr. et un thyrse dans la g., une panthère à ses pieds ; grènetis. SNG Copenhague 55 5,15 g; 20 mm; 6 h Oxford ?; 24 mm; 6 h

# Datation des émissions au nom de Diogénès, fils d'Anti[...]

Neuman 52, 2 avril 2017, lot 960 (figure 6) - 7,96 g; 22 mm;?

Diogénès fut donc deux fois premier archonte. Ce fut très probablement le 28 janvier 198, après avoir proclamé la conquête du royaume parthe, que Septime Sévère nomma Caracalla, alors âgé de 9 ans, Auguste et son frère cadet Geta, âgé de 8 ans, César<sup>9</sup>. Onze ans plus tard, en 209, ce dernier fut à son tour élevé à l'Augustat<sup>10</sup>. Or les deux émissions de Geta au nom de Diogénès fils d'Anti[...] portent comme titulature

- 9. Caracalla est né à Lyon, le 4 avril 188. Geta, quant à lui, est né en mai 189, sans doute le 27, à Rome. Caracalla fut fait Auguste à la demande de son père (*Histoire Auguste. Sévère*, 16) avant mai 198 selon une inscription de Numidie (*CIL*, VIII, 2465), entre le 26 janvier et le 3 février 198 selon le papyrus *BGU* 362, 24-26; 4, 1-3A. Il faut donc préférer la datation de BIRLEY 1988 (p. 130, 140 et 215 n. 18) à celle de KIENAST 1966, p. 162 qui place celle élévation à l'Augustat et au Césarat en 197.
- 10. Kienast 1966, p. 166.

Αὐτοκράτορ Καῖσαρ. Puisque Geta est décédé en 211, l'ensemble des émissions de Diogénès premier archonte pour la première et la deuxième fois fut frappé entre 209 et 211.

Sur les émissions au portrait de Caracalla, Diogénès est systématiquement premier archonte pour la deuxième fois ; je n'ai trouvé aucune émission avec ce second archontat pour Septime Sévère et Julia Domna. À l'inverse, ces derniers ne sont connus que par des émissions de Diogénès premier archonte ; aucune émission au portrait de Caracalla ne fait figurer de premier « mandat ». Ainsi peut-on affirmer que Diogénès fut premier archonte pour la première fois entre l'élévation à l'Augustat de Geta (209) et la mort de Septime Sévère (4 février 211). Dès lors, il fut premier archonte pour la deuxième fois entre 210 et la mort de Geta (26 décembre 211).

Ces datations peuvent néanmoins être encore affinées. Les émissions au portrait de Geta de Diogénès premier archonte pour la première (figure 5) et la deuxième fois (figure 6) sont liées par un coin de droit. On peut exclure que le manque de place ait contraint le graveur à ne pas faire mention de la seconde itération sur l'une des monnaies : de respectivement 25 et 22 mm (en moyenne), ces émissions sont d'un module sensiblement identique et pouvaient tout à fait porter la même légende si cela était nécessaire. Il faut donc considérer ces émissions totalement distinctes chronologiquement. Mais la liaison de coin de droit implique une production très rapprochée dans le temps. Puisqu'il n'existe en l'état actuel de nos connaissances aucune émission de Diogénès premier archonte pour la deuxième fois au portrait de Septime Sévère, et aucune émission de Diogénès premier archonte au portrait de Caracalla, je propose – prudemment – de dater le premier archontat de Diogénès de la dernière année du règne de Septime Sévère, en 210, et le deuxième archontat de 211, lorsque Geta et Caracalla furent co-empereurs.

Cette étude permet également de dater deux émissions provinciales sans portrait impérial. La première, au type du Démos, est au nom de Diogénès, archonte :

D/ ΔHMOC BAΓHNΩN, buste drapé et lauré à dr.; grènetis.

R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ AP BAΓΗΝΩΝ, Zeus Lydios en long chiton et himation, debout à g., tenant un aigle aux ailes déployées dans la dr. et un sceptre dans la g.; grènetis. SNG Tübingen 3665 – 8,29 g; 22 mm; 6 h
Paris FG 110 (figure 7) – 8,42 g; 24 mm; 6 h

Elle serait donc, selon toute vraisemblance, à dater de l'année 210. Le second cas est plus problématique. Au type de Bagis personnifiée, ces émissions présentent, pour l'une, la mention de Diogénès, sans mention de la charge, et pour l'autre celle de Diogénès, premier archonte pour la deuxième fois:

D/ BAFEIC, buste drapé de Bagis tourelée, à dr.; grénetis.

R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ ΒΑΓΗΝΩΝ, Asclépios en himation, de face, tête à g., tenant un serpent enroulé autour d'un bâton dans la dr.; grènetis.

a. SNG Leypold 907 – 4,84 g ; 20 mm ; 6 h

b. Paris FG 1972/814 (figure 8) - 3,64 g; 18 mm; 6 h

c. New York 1971.279.40 – 4,80 g; 18 mm; 6 h

D/ BAΓEIC, buste drapé de Bagis tourelée, à dr.; grénetis.

R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ ΑΡΧ Α ΤΟ Β ΒΑΓΗΝΩΝ, Asclépios en himation, de face, tête à g., tenant un serpent enroulé autour d'un bâton dans la dr.; grènetis. Paris FG 109A (figure 9) – 4,26 g; 18 mm; 6 h

Ces deux émissions sont cependant liées par un coin de droit, avec des types de revers très proches. Sommes-nous dans le cas d'une légende trop grande pour être inscrite en entier sur l'une des émissions? La similarité des modules ne plaide pas en faveur de cette hypothèse. On peut donc considérer que la mention de la magistrature et son itération n'étaient pas nécessaires sur la première émission, car évidentes pour les gens de l'époque, ce qui n'est pas le cas pour la seconde émission. Serions-nous alors face au même cas que pour les émissions au portrait de Geta? Nous aurions alors une émission frappée à l'extrême fin du règne de Septime Sévère, et la seconde au début du règne conjoint de Caracalla et Geta. On peut, avec toute la prudence nécessaire, le penser.

# Diogénès, fils de qui?

Se pose alors la question de l'indentification de ce magistrat. L'ensemble des monnaies présentées jusqu'à présent ne permet pas de résoudre cette énigme; l'onomastique complète de cet archonte n'est connu ni de Münsterberg, ni de Leschhorn<sup>11</sup>. La seule certitude est que Diogénès est le fils d'un certain Anti[...]. Or plusieurs Antigonos sont attestés à Bagis, et ont occupé la fonction de premier archonte.

Ainsi observe-t-on le cas d'un Antigonos qui fut premier archonte à deux reprises sous le règne de Septime Sévère :

- D/ •AY•K• $\Lambda$ •CE•CEOYHPOC, buste lauré de Septime Sévère, dr., portant cuirasse et *paludamentum*; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΑΝΤΙΓ ΑΡ(X) A ΒΑΓΗΝΩΝ, Zeus Lydios en long chiton et himation, debout à g., tenant un aigle aux ailes repliées dans la dr. et un sceptre dans la g.; grènetis. a. Paris FG 121 6,51 g; 23 mm; 6 h
  - b. Londres BMC Lydia 26 7,11 g; 22 mm; 5 h
  - c. Athènes 5813η 8,65 g; 24 mm; 6 h
  - d. Hirsch 249, 07/02/07, lot 2009 (figure 10) -?; 24 mm;?
- D/ AY K  $\Lambda$  CE CEOVHPOC, buste lauré de Septime Sévère, dr., portant cuirasse et *paludamentum*; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΑΝΤΙΓ ΑΡ Α ΤΟ Β ΒΑΓΗΝΩΝ, Zeus Lydios en long chiton et himation, debout à g., tenant un aigle aux ailes repliées dans la dr. et un sceptre dans la g.; grènetis.
  - a. SNG Copenhague 48 6,02 g ; 22 mm ; 6 h
  - b. Paris FG 123 (figure 11) 8,35 g; 24 mm; 6 h
  - c. Yale 2004.6.252 8,10 g ; 26 mm ; 6 h
  - d. Londres BMC Lydia 27 7,74 g ; 25 mm ; 6 h
  - e. Vienne (= Kraft p. 177 et Taf. 77.1a) ?;?;?
  - f. CNG EA 205, 25 février 2009, lot 277 5,43 g; 21 mm; 6 h

Un autre Antigonos, fils d'Antigonos, est également connu par une émission au portrait de Geta :

- D/  $\bullet \Lambda \bullet CE\Pi TI$  FETAC KAICAP, buste à tête nue de Geta, à dr., portant cuirasse et paludamentum; grènetis.
- R/ ΕΠΙ•ΑΝΤΙՕΑΡΧ•Α ΤΟ Β ΒΑΓΗΝΩ, Tychè en long chiton et péplos, coiffée d'un kalathos, debout à g., tenant un gouvernail dans la dr. et une corne d'abondance dans la g.; grènetis.
- 11. MÜNSTERBERG 1973; LESCHHORN 2009.



```
a. Londres 1979.0101.1962 = vA 2917 - 11,66 g; 31 mm; 5 h
b. Londres BMC Lydia 49 - 11,00 g; 29 mm; 5 h
c. Gemini LLC VI, 10 janvier 2010, lot 836 (figure 12) - 11,67 g; 30 mm;?
```

Gardons-nous de forcer la documentation. Il a depuis longtemps été établi que les magistratures du monde grec d'époque impériale ne se sont pas constituées en ordo<sup>12</sup> : il est donc possible que ces deux Antigonos n'en fassent en réalité qu'un. Le module des émissions au type de Septime Sévère, plus petit que celui au type de Geta, ne laissait peut-être pas la place d'y mentionner la filiation. Néanmoins, la présence de plusieurs membres d'une même famille à la même charge n'était plus un cas isolé<sup>13</sup>. Aurions-nous alors le père et le fils, portant le même nom? On peut le penser d'autant que les datations semblent plaider dans ce sens. Antigonos a occupé la charge de premier archonte à deux reprises entre 193 et 211, sous Septime Sévère ; quant à Antigonos, fils d'Antigonos, il faut premier archonte pour la deuxième fois sous le Césarat de Geta, donc entre 198 et 209. Le portrait au droit plaiderait d'ailleurs pour le début de cette période : contrairement aux émissions où il est Auguste (figures 5-6), le jeune prince est ici totalement imberbe. On pourrait alors penser qu'Antigonos fut premier archonte avant de « céder » la place à son fils. Antigonos aurait donc occupé deux fois la fonction entre 193 et 198 et son fils, du même nom, deux fois également entre 198 et 209. Dans ce cas, Diogénès, fils d'Anti[...] serait-il lié à cette même famille ? L'hypothèse est tentante. J'écarterais volontiers l'idée que Diogénès serait le fils d'Antigonos II: bien que possible, cette hypothèse impliquerait que trois générations se sont succédées à la charge de premier archonte dans un délai compris entre 12 et 18 ans. Cette chronologie me parait bien trop resserrée. Mais alors, Diogénès pourrait être le cadet d'Antigonos II : l'aîné aurait été archonte deux fois entre 198 et 209, avant que son frère n'occupe à son tour cette charge en 210 et 211.

La solution à cette énigme est apportée par une monnaie récemment passée en vente (figure 13)... et qui vient mettre à mal cette filiation!



Figure 13

- 12. Voir Heller 2009.
- 13. Outre Heller 2009, on pourra également se référer à Kirbihler 2009.

- D/ •AYT•KA•ПО СЕП•ГЕТАС, buste lauré de Geta, à dr., portant cuirasse et paludamentum; grènetis.
- R/ ΕΠΙ ΔΙΟΓΕΝΟΥ ANTIOXOY APX A TO B, (à l'exergue) ΒΑΓΗΝΩΝ, l'empereur (Geta?) en tenue militaire, debout sur un quadrige à dr., levant la dr. en signe de salut et tenant les reines dans la g.; l'empereur est couronné de la g. par une Nikè en long chiton et péplos, volant à g., tenant un rameau dans la dr.; sous les chevaux, un ennemi agenouillé à dr., tête à g., coiffé d'un bonnet phrygien; grènetis. CNG, Triton XXII, 8 janvier 2019, lot 501 39,40 g; 39 mm; 6 h

Datée très probablement de 211, cette monnaie, pour l'instant unique<sup>14</sup> et totalement inédite, lève donc le voile sur l'identité de Diogénès, fils d'Antiochos<sup>15</sup>, premier archonte par deux fois sous l'Augustat de Geta.

# **Bibliographie**

LGPN: Lexicon of Greek Personal Names, 5 vol., Oxford.

RE: Realencyclopädie der Klassischen Altertumswissenschaft, 49 vol., 15 suppl., Stuttgart.

BIRLEY 1988: A.R. BIRLEY, The African Emperor Septimius Severus, London, 1988.

BURESCH 1898: K. BURESCH, Aus Lydien, Leipzig, 1898.

CHUVIN 1992 : P. CHUVIN, Mythologie et géographie dionysiaques. Recherches sur l'œuvre de Nonnos de Panopolis, Vates 2, Clermont-Ferrand, 1992.

FRANKE, NOLLÉ 1997: P.R. FRANKE, M.K. NOLLÉ, Die Homonoia-Münzen Kleinasiens und der thrakischen Randgebiete, Saarbrücken Studien zur Archäologie und alten Geschichte 10, Saarbrücken, 1997.

Heller 2009 : A. Heller, La cité grecque d'époque impériale : vers une société d'ordre ?, *Annales HSS*, 64/2, 2009, p. 341-373.

KIENAST 1966 : D. KIENAST, Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie, 2, Darmstadt, 1966.

KIRBIHLER 2009 : Fr. KIRBIHLER, Aspects des stratégies familiales à Éphèse (Ier s. av. J.-C. - IIIe s. apr. J.-C.), *TOPOI. Orient-Occident. Supplément 10*, 2009, p. 53-66.

LESCHHORN 2009: Lexikon der Aufschriften auf griechischen Münzen, OAW Philosophischhistorische Klasse Denkschrift, 383, Wien, 2009.

Münsterberg 1973: R. Münsterberg, Die Beamtennamen auf den Griechischen Münzen, Hildesheim / New York, 1973.

RAMSAY 1890: W.M. RAMSAY, *The Historical Geography of Asia Minor*, Supplementary papers - Royal geographical society, 4, London, 1890.

ROOSEVELT 2009: Chr.H. ROOSEVELT, *The Archaeology of Lydia, from Gygès to Alexander*, Cambridge Mass./New York, 2009.

- 14. L'exceptionnel état de conservation, la très grande qualité de la gravure et le fait qu'il s'agisse d'un exemplaire unique à ce jour pourraient amener les plus prudents à émettre des doutes sur l'authenticité de cette monnaie. On constate cependant aisément que le coin de droit utilisé était destiné à un module beaucoup plus petit ; ce n'est manifestement pas le cas du coin de revers, dont le diamètre correspond parfaitement au flan. Cette pratique, courante dans l'Antiquité, atteste (sauf à considérer que nous serions en présence d'un faussaire de génie ayant poussé le souci du détail à provoquer sciemment cette «imperfection») de l'authenticité de cette monnaie. Je remercie C. Morrisson et O. Picard d'avoir attiré mon attention sur ces différents points.
- 15. Cet Antiochos n'est malheureusement pas connu par ailleurs. Absent du *LGPN*, ce nom ne figure également sur aucune émission monétaire frappée à Bagis et connue à ce jour.

Jérôme JAMBU\*

# Un écu d'or inédit frappé au Mont-Saint-Michel pour le roi Charles VII. Et la proposition de réattribution de ceux de sa régence à son règne

L'atelier monétaire «résistant» du Mont-Saint-Michel a fait couler beaucoup d'encre et suscité autant de fantasmes que d'intérêt scientifique. Le premier à avoir écrit sur la Monnaie montoise est Gabriel Lecointre-Dupont qui, en 1846, publia les premiers documents d'archives connus sur l'établissement et, pour ainsi dire, quasiment les derniers<sup>1</sup>. Félicien de Saulcy produisit en 1881 une étude qui se voulait plus poussée<sup>2</sup>, en réalité assez confuse. Julien Bailhache reprit le dossier en 1924 et ne fut pas tendre avec l'étude de son prédécesseur, dans laquelle il considérait que « le nombre des assertions inexactes dépasse de beaucoup celui des faits certains<sup>3</sup> ». Il commit pourtant lui-même bon nombre d'erreurs... Il fallut attendre encore près d'un demi-siècle et la découverte et diffusion d'écus d'or montois dans les années 1960 et 1970 pour qu'un regain d'intérêt apparaisse pour l'atelier<sup>4</sup>, jusqu'à ce que Jean-Pierre Garnier, dans un article paru en 1999, identifie définitivement les monnaies attribuables au Mont<sup>5</sup>. Depuis, des articles ou notules résument régulièrement l'essentiel de cette littérature, sans apporter de nouvelles informations<sup>6</sup>. C'est à l'occasion de l'invitation par le Centre des monuments nationaux à donner une conférence sur la Monnaie du Mont-Saint-Michel que nous avons décidé de rouvrir le dossier et prévoyons la publication d'un nouvel article de fond<sup>7</sup>.

En effet, depuis le début du millénaire, l'apparition de deux écus d'or frappés au Mont-Saint-Michel issus du fameux trésor de l'abbaye de la Lucerne-d'Outremer (Manche)<sup>8</sup>, ainsi que de nombreuses pièces d'argent sur le marché numismatique, nous invitent à mieux cerner ce monnayage. Par ailleurs, une récente découverte mérite d'être présentée aujourd'hui. La trouvaille chez un marchand, par hasard, il y a quelques mois, d'un nouvel écu d'or, inédit, permet de mieux comprendre les conditions de la frappe de l'or dans cette Monnaie, d'en proposer une nouvelle chronologie et d'avancer une date de chômage définitif de l'établissement.

Créée le 9 octobre 1420, à peine cinq mois après le terrible traité de Troyes, la Monnaie du Mont-Saint-Michel commença vraisemblablement à travailler à partir de juin 1421, puisqu'au mois de mai le rocher envoyait encore son métal monnayable à Angers. Nous ne développerons pas ici les conditions d'ouverture d'un atelier monétaire à cet endroit. On rappellera juste qu'il s'agissait avant tout d'un établissement

- \* Conservateur au département des Monnaies, médailles et antiques, BnF. CNRS, UMR 8529 IRHIS. Je remercie Thibault Cardon, Arnaud Clairand et Jean-Yves Kind pour leurs relectures attentives.
- 1. Lecointre-Dupont 1846.
- SAULCY 1881.
- BAILHACHE 1924.
- 4. Beneut 1961; 1966.
- GARNIER 1999.
- 6. SALAÜN 2018.
- J. Jambu, «L'atelier monétaire « résistant » du Mont-Saint-Michel (1420-1450?) », cycle de conférences du Centre des monuments nationaux, Abbaye du Mont-Saint-Michel, 10 mai 2019 (à paraître).
- 8. 2665 pièces d'or furent découvertes en quatre lieux de l'établissement religieux entre 1968 et 1970. Le «trésor» fut vendu pour l'essentiel en quatre fois en 2005 et 2006 par Beaussant & Lefèvre (expert Th. Parsy) sous le titre «Trésor de la guerre de Cent Ans».

frontalier, établi dans une logique fiscale, géopolitique et symbolique concurrentielle, comme Henry V avait pu en créer un à Caen en 1417, à mesure qu'il avançait en Normandie, ou le dauphin Charles à Chinon en 1422, stabilisant la ligne de front sur la Loire. Saint-Lô étant perdu pour le parti français en mars 1418, il fallait un relais au-delà d'Angers, l'atelier « français » demeuré fidèle au dauphin Charles jusqu'alors le plus proche de la zone de conflit.

Les premières pièces émises furent des gros florettes de billon extrêmement cuivreux des émissions d'avril et d'octobre 1421, frappées par le dauphin Charles se disant régent de son père le roi Charles VI. Devenu roi fin octobre 1422, il fit dès lors frapper des pièces de bas argent à son nom que l'on retrouve marquées des différents montois : gros « au K » ou « à l'écu » selon les appellations des numismates (novembre 1422-janvier 1423)<sup>9</sup>; blancs « à la couronne(lle) » (fin janvier-début novembre 1423); blancs et petits blancs « aux trois (fleurs de) lis » (à partir de novembre 1423). Pour l'argent donc, c'est surtout le roi Charles qui battit monnaie, essentiellement en 1423 et jusqu'en 1424, voire 1425.

Concernant les pièces d'or, Saulcy à la fin du XIXº siècle confiait ne jamais avoir rencontré d'écu frappé au Mont-Saint-Michel et Bailhache, plus d'un demi-siècle plus tard, était dans la même expectative¹0. Il fallut attendre les années 1960 pour que les numismates découvrent enfin l'existence d'un écu d'or montois! Guy Beneut présenta cette pièce à la Société Française de Numismatique en 1961¹¹; précisant qu'elle faisait partie de sa collection, il en fit la description et l'attribution, en en publiant une première photographie, en 1966¹². Jean-Pierre Garnier confirma cette identification et discuta sa datation en 1999¹³. Il disposait alors pour comparaison d'un deuxième exemplaire d'écu d'or du Mont, entré en 1979 au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France et provenant du trésor de la Lucerne¹⁴. Depuis la parution de cet article, le corpus de ces écus d'or a doublé puisque deux autres exemplaires, également «lucernois», ont été vendus lors de célèbres ventes parisiennes en 2005 et 2006¹⁵. Et cela paraît modifier leur datation et leur classement.

# Rendre au roi Charles VII les écus montois attribués au régent Charles

Ces quatre écus d'or sont tous du même type. Les trois écus d'or provenant de la Lucerne sont de mêmes coins de droit et de revers (figure 1), l'exemplaire Beneut ayant en commun avec eux le coin de revers mais présentant un coin de droit différent.

- 9. Contrairement à ce qui est indiqué dans Garnier 1999, p. 96, Duplessy 1999, p. 460, Lafaurie 1951, p. 99 et Dieudonné 1932, p. 241, ces monnaies ne furent pas créées le 12 septembre 1422 puisque Charles n'était pas encore roi! L'erreur initiale de Dieudonné reprise ensuite par ces différents auteurs fut de confondre les lettres du dauphin Charles adressées au Viennois le 12 septembre 1422 pour y faire fabriquer de la monnaie nouvelle (Saulcy 1887-1888, II, p. 315) avec sa première création de nouvelles espèces pour le royaume en tant que roi, datée du 1er novembre 1422 (Saulcy 1887-1888, III, p. 3-4).
- 10. SAULCY 1881, p. 554; BAILHACHE 1924, p. 52.
- 11. BENEUT 1961, p. 101.
- 12. BENEUT 1966, p. 90.
- 13. GARNIER 1999, p. 96-97.
- 14. BnF, MMA, 1979.52.
- 15. VE Beaussant & Lefèvre (Expert Th. Parsy), Paris-Drouot, 13 décembre 2005, nº 191 et de même, 27 avril 2006, nº 196.



Figure 1 - Les trois écus d'or montois du trésor de la Lucerne.

Description des trois écus d'or du Mont-Saint-Michel issus du trésor de la Lucerne : ils présentent des légendes relativement fautives et les deux formes de marque de l'atelier connues, le M oncial au droit et le M dit gothique sur annelet au revers.

- D/ +KAROLVS DEI‡GRACIA‡FRANCORVM REX (marque d'atelier M) Écu de France fleurdelisé 2 et 1, couronné.
- R/ +XPC\*VICIT\*XPC\*REGNAT\*XPC\*IPERT\* (marque d'atelier III)
  Croix fleurdelisée et feuillue, une étoile dans le cœur évidé, le tout dans un quadrilobe cantonné de quatre couronnes. Style angevin (voir ci-après).

Si l'origine d'une partie au moins du matériel de frappe – notamment le motif principal du revers – a fort justement été démontrée – Angers –¹6, leur attribution à la 3º émission d'écus d'or du dauphin Charles au nom de son père Charles VI¹¹, débutée en juillet 1421, n'est cependant pas, à notre sens, justifiée. En effet, les deux exemplaires de la Lucerne vendus en 2005 et 2006 que nous avons étudiés pèsent respectivement 3,73 et 3,71 g après avoir peu circulé¹³. Celui de même origine du Cabinet des médailles pèse 3,46 g mais a manifestement été rogné (figure 2), évoquant un poids initial plus fort. L'« exemplaire Beneut » ayant disparu de la circulation¹³, on n'a pas pu en vérifier le poids. Le propriétaire avait indiqué qu'il pesait 3,56 g²⁰, mais la

- 16. GARNIER 1999, p. 96-97.
- 17. Contrairement à ce qu'écrit Duplessy 1999, p. 217, il ne s'agit pas de la 2º mais de la 3º émission d'écus d'or décidée par le dauphin Charles, régent, comme l'écrivait déjà Lafaurie 1951, p. 87, la légère modification iconographique de l'écu entre deux émissions ne changeant rien à l'affaire.
- 18. Le second ayant peut-être été légèrement rogné.
- 19. Il ne figure pas dans les plateaux de sa collection léguée au Cabinet des médailles.
- 20. BENEUT 1966, p. 88, 90.

seconde photographie publiée de celui-ci montre qu'il a lui-aussi certainement été rogné<sup>21</sup>. Ces quatre écus frappés dans un laps de temps très proche comme l'unicité du matériel utilisé en témoigne avaient donc, après avoir subi plus au moins de rognage, un poids plus élevé que celui de l'émission de juillet 1421, établi à 3,59 g, qui ne peut dès lors plus être retenue. Par ailleurs, s'il avait s'agit de cette émission, les 0 de la légende auraient été pointés<sup>22</sup>, comme observé sur les cinq écus d'or qui en ressortent des collections du Cabinet des médailles, et ce pour quelque atelier qu'ils émanent, notamment Angers<sup>23</sup>.





Figure 2 - Traces de rognage visibles au droit (à gauche) et au revers (à droite) de l'exemplaire BnF, MMA, 1979.52.

On propose donc d'attribuer cette série d'écus à la première émission de Charles VII en tant que roi, c'est-à-dire la suivante chronologiquement, datée de janvier 1423, dont le poids attendu est de 3,82 g<sup>24</sup>. Certes, la partie de matériel angevin qui a été utilisée au Mont-Saint-Michel est incontestablement datable de l'émission de juillet 1421<sup>25</sup>, mais il peut tout à fait s'agir d'une récupération partielle de celui-ci, manifestement plus tardive, que le contexte particulier de la place forte explique sans difficulté. D'autant qu'il a également été bien démontré que certains éléments iconographiques présents sur ces écus sont à rapprocher de pièces d'argent datant de la fin de l'année 1423 ou du début de l'année 1423.

Cette récupération de matériel ancien éclaircirait par ailleurs la raison pour laquelle, dans la légende de droit des écus montois, les deux 0 sont longs au lieu d'être, comme attendu<sup>27</sup>, long pour le premier (KAROLVS) et rond pour le second (FRANCORVM), ce poinçon de lettre étant nouveau. Il est par ailleurs difficile de savoir si cette pratique a été parfaitement respectée dans les autres ateliers du « roi de Bourges » puisque ces écus d'or sont rares et encore absents des collections nationales<sup>28</sup>.

- 21. GARNIER 1999, p. 95.
- 22. C'est la marque distinctive de cette émission.
- 23. BnF, MMA, 1979.54 et N6875 pour Angers, issus de deux paires de coins différents ; 1979.55 pour La Rochelle ; N3609 pour Montpellier ; 1979.56 pour Tours.
- 24. LAFAURIE 1951, p. 97, no 457; DUPLESSY 1999, p. 246, no 453.
- 25. L'écu frappé dans cet atelier et dont le revers ressemble tant à celui du Mont, BnF, MMA, 1979.54, pèse 3,56 g, sans présenter des traces de rognage, et présente un O pointé, ce qui le rattache bien à cette émission. Seule la légende diffère entre les deux monnaies.
- 26. GARNIER 1999, p. 96-97.
- 27. C'est la marque distinctive de cette émission.
- 28. Déjà DIEUDONNÉ 1932, p. 242, indiquait « non représenté ».

Reste l'épineux problème du titre : la première émission de Charles VII de janvier 1423 prévoyait des écus à 24 K (1000 ‰) et l'exemplaire du Mont-Saint-Michel du Cabinet des médailles, analysé en 1992 par MM. Bompaire et Barrandon, l'établissait à 947,3 ‰. On comprend tout à fait que, dans ces conditions, il fut séduisant de le rapprocher de l'émission de juillet 1421, au titre de 23 K (958 %), l'écart étant raisonnable (- 1,07 %) et pouvant correspondre au « remède » autorisé, tandis qu'il manque 5,27 % de fin pour atteindre 24 K... On avance plusieurs points pour l'expliquer. 1/L'article de MM. Bompaire et Barrandon a démontré la réalité d'un affaiblissement caché et de fraudes au début du règne du nouveau souverain Valois, vraisemblablement justifiés par l'urgence financière de la guerre, que des changeurs de l'époque avaient décelés<sup>29</sup>. 2/ En outre, et sans remettre en cause leurs conclusions, on a récemment constaté une faiblesse souvent accrue dans les résultats des mesures du titre avec la méthode d'analyse de surface alors utilisée, comparée à celle que nous utilisons actuellement (LA-ICP-MS), de l'ordre de 20 ‰<sup>30</sup>. 3/ On peut aussi imaginer une incapacité pour l'atelier du Mont-Saint-Michel, dont ne savons rien du personnel<sup>31</sup>, à affiner correctement le métal précieux, dont l'approvisionnement devait être complexe<sup>32</sup>. 4/ Ainsi, récupérant sur place et guère au-delà des monnaies anciennes et de titres fort variés, dans le but de les réformer et d'en tirer un produit fiscal, les écus nouvellement frappés ne pouvaient-ils pas être au titre attendu. 5/ Enfin, une fraude sur le titre – comme sur le poids - pourrait avoir été réalisée sciemment, pour des raisons financières évidentes. Des analyses du titre de tous les exemplaires n'apporteraient donc pas, dans ces conditions, de résultats probants quant à la déter-mination de l'émission.

Tous ces éléments contribuent donc, selon nous, à éloigner les écus d'or montois connus jusqu'à présent de l'émission de juillet 1421 et à les rapprocher de l'émission de janvier 1423.

# Des preuves de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> émission des écus d'or de Charles VII au Mont-Saint-Michel

C'étaient, jusqu'à présent, les seuls écus d'or connus du Mont-Saint-Michel, ce qui laissait supposer qu'une seule émission y fut réellement produite. Par ailleurs, l'identification de seulement deux coins de droit et d'un coin de revers suggérait

- 29. Bompaire, Barrandon 1992.
- 30. Cf. nos résultats récemment publiés dans TM XXVIII.
- 31. Nous avons juste eu le plaisir de découvrir, en 2009, le nom d'un monnayeur montois, au hasard de nos recherches sur la Monnaie de Saint-Lô à l'époque moderne. Au milieu du xviº siècle, un personnage qui veut être reçu à la Monnaie bas normande doit montrer qu'il est « d'estoc et de ligne » et donc descendre de monnayeurs. Dans sa généalogie, on trouve un « Robin de Cheux », qui fit son épreuve de réception à la Monnaie du Mont-Saint-Michel le 12 février 1422 (AN, Z<sup>1b</sup> 13, 17 novembre 1550, publié dans Jambu 2009). Particularité, ce Robin, désormais « monnayeur montois », était d'origine bretonne, puisqu'il tenait son droit de sa mère, une certaine Jeanne Madrier, ouvrière tailleresse à la Monnaie de Nantes.
- 32. Il semble en effet tout à fait exclu que le « trésor » de l'abbaye, « pillé » ou plutôt déplacé pour les besoins de la guerre, ait servi à fabriquer des monnaies au Mont-Saint-Michel. En effet, lorsque le comte d'Aumale réquisitionne, par exemple, dès le mois de mai 1420, 77 000 livres de ce trésor, cela correspond potentiellement à 200 kg d'or ou 2 tonnes d'argent. Cette quantité de métal, qui a incontestablement été envoyée à l'extérieur, n'a de toute façon rien à voir avec celle produite au Mont. Voir notamment FIASSON 2018.

la frappe d'une très faible quantité d'exemplaires. Un nouvel écu d'or prolonge cette activité, qui se décrit comme suit (figure 3) :



Figure 3 - L'écu d'or inédit du Mont-Saint-Michel (Collection MH; agrandissement × 1,5).

- D/ +KAROLVS‡DEI‡GRACIA‡FRANCORVM RE (marque d'atelier M). Écu de France fleurdelisé 2 et 1, couronné.
- R/ +XP'C\*VI'CIT\*XPC\*REGNAT\*[XPC\*I]MPERAT\* (marque d'atelier III)
  Croix fleurdelisée et feuillue, une étoile dans le cœur évidé, le tout dans un quadrilobe cantonné de quatre couronnes. Style angevin.
  Or ; 29,10 mm ; 3,36 g.

Avec une étoile sous la croisette initiale du droit (figure 4), on peut attribuer sans conteste cet écu d'or à la 3º émission du roi Charles VII, d'août 1424³³. Les 3,35 g de cet exemplaire contre les 3,49 g attendus s'expliquent aisément par la mauvaise qualité du flan. Par ailleurs, on remarque la probable présence d'un reste d'annelet sous la croisette initiale du revers (figure 4), ce qui signifierait que ces coins auraient été réutilisés après avoir servi lors de la 2º émission du roi, datée mars 1423³⁴; c'est une monnaie que l'on n'a pas encore retrouvée. Enfin, il est tout à fait manifeste que le motif principal du revers de cet écu a été réalisé à l'aide des mêmes éléments angevins que pour les écus précédents; il pourrait s'agir du même poinçon retravaillé, présentant un résultat empâté, ce qui participe au resserrement chronologique des émissions montoises.

Ainsi tous les écus d'or frappés au mont-Saint-Michel l'auraient été sous le règne de Charles VII, entre janvier 1423 (1<sup>re</sup> émission) et juillet 1426 (fin de la 3<sup>e</sup> émission). Mais comme les rares documents dont nous disposons indiquent que l'activité s'y est interrompue courant 1425<sup>35</sup>, nous songeons à une production qui ne s'est pas étirée au-delà.

- 33. Lafaurie 1951, p. 97, nº 457b; Duplessy 1999, p. 246, nº 453B.
- 34. Lafaurie 1951, p. 97, nº 457a; Duplessy 1999, p. 246, nº 453A.
- 35. En utilisant son droit de seigneuriage pour payer aux chevaliers défenseurs du Mont ce qu'il leur devait, Charles VII, le 8 septembre 1425, reconnaissait implicitement que la Monnaie périclitait. En renouvelant sa proposition le 24 avril 1426, on apprenait qu'elle ne fonctionnait plus.





Figure 4 - Détails. L'étoile sous la croix initiale au droit (à gauche). Une trace d'annelet sous la croix initiale au revers ? (à droite)

Il est donc manifeste que l'atelier a réussi à travailler durant le seul véritable siège que la Mont-Saint-Michel eut à connaître, entre septembre 1424 et juin 1425, puisqu'il a frappé des écus d'or de la 3º émission dont on connaît désormais un exemplaire! L'état d'urgence dans lequel devait se trouver alors la place forte légitime dès lors l'emploi de vieux poinçons réutilisés à l'extrême, la réalisation d'une légende maladroite, ainsi que la mauvaise qualité du flan et de la frappe dont témoigne notre monnaie.

On n'a retrouvé aucune monnaie produite explicitement en ou après 1426. Nos prédécesseurs ont cependant majoritairement considéré que c'était probable et voudraient éteindre la Monnaie montoise en 1449 ou 1450, date de la récupération de la monnaie de Saint-Lô par Charles VII<sup>36</sup>. Nous n'y croyons pas : l'atelier a manifestement été incapable de produire autre chose que ces quelques monnaies du début du règne, en urgence, abandonnées durant ou à l'issue du siège. Celui-ci a en effet dû révéler ses faiblesses : manque de personnel, manque de matériel, manque de matières mais surtout, manque de combustibles pour la fonte. Il est tout à fait improbable que l'on ait pu, malgré un blocus très irrégulier, faire pénétrer dans ces lieux totalement déboisés les centaines de tonnes de charbon nécessaires à ses fourneaux ; l'archéologie expérimentale a montré combien une telle activité était énergivore<sup>37</sup> et le peu de combustible qui passait devait être réservé aux forges militaires et à destination des cuisines et du chauffage. La juridiction a cependant dû être maintenue, puisque le juge en place la défendait encore en 1453, contre les Saint-Lois rentrés dans le rang en 1449, menacé qu'il était de perdre les revenus liés à sa charge...; mais, pour toutes les raisons que nous avons évoquées, forges et atelier de frappe ont très vraisemblablement dû s'éteindre en 1425, ayant très peu produit

<sup>36.</sup> De LECOINTRE-DUPONT 1846, p. 214 à SALAÜN 2018, p. 53.

<sup>37.</sup> Voir par exemple les travaux sur l'atelier monétaire de La Rochelle.

comme le nombre de coins utilisés et d'exemplaires survivant en témoignent<sup>38</sup>. Après avoir essentiellement travaillé sous le commandement de Jean VIII d'Harcourt, comte d'Aumale († août 1424), il aurait été abandonné par Louis d'Estouteville (nommé en septembre 1424), après qu'il eut constaté les difficultés à l'entretenir durant les plus rudes épreuves que la place eut à connaître. L'écu présenté est probablement la dernière pièce de monnaie qui y fut émise.

# **Bibliographie**

- Bailhache 1924: J. Bailhache, L'atelier temporaire du Mont Saint-Michel sous Charles VI et Charles VII, RN, 1924, p. 33-54.
- Barrandon, Bompaire 1992: J.-N. Barrandon, M. Bompaire, Écus d'or affaiblis, de 1417 à 1436, RN, 1992, p. 100-150.
- BENEUT 1961: G. BENEUT, Écus d'or de Charles VI, BSFN, décembre 1961, p. 101-102.
- BENEUT 1966 : G. BENEUT, Un écu d'or de Charles VI pour le Mont-Saint-Michel, Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville Le Mont-Saint-Michel. Mélanges historiques, septembre 1966, t. XLIII, nº 248, p. 87-91 + pl. XIII-XVI.
- DIEUDONNÉ 1932 : A. DIEUDONNÉ, Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises. 2. De Louis IX à Louis XII, Paris, 1932.
- DUPLESSY 1999: J. DUPLESSY, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793). I. Hugues Capet-Louis XII, Paris, 1999.
- FIASSON 2018: D. FIASSON, Ravitaillement, communications et financement de la garnison du Mont-Saint-Michel (1417-1450), dans *La guerre en Normandie* (xI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.), V. GAZEAU, A. CURRY (éd.), Caen, 2018, p. 205-217.
- GARNIER 1999: J.-P. GARNIER, Encore les monnaies du Mont Saint-Michel: nouvelles attributions et bilan provisoire, *BSFN*, juin 1999, p. 92-98.
- JAMBU 2009 : J. JAMBU, La monnaie en Normandie pendant la guerre de Cent Ans, *De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux*, (Cahier des Annales de Normandie, 35), 2009, p. 185-209.
- LAFAURIE 1951 : J. LAFAURIE, Les monnaies des rois de France. Hugues Capet à Louis XVI, Paris / Bâle. 1951.
- LECOINTRE-DUPONT 1846 : G. LECOINTRE-DUPONT, Lettre sur l'histoire monétaire pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, RN, 1846, p. 194-254.
- Salaün 2018 : G. Salaün, L'atelier monétaire du Mont-Saint-Michel pendant la Guerre de Cent Ans, *Monnaie magazine*, octobre 2018, p. 45-53.
- Saulcy 1881: F. de Saulcy, Histoire de l'atelier monétaire du Mont-Saint-Michel et des monnaies qui y ont été émises, *Annuaire de la Société française de numismatique*, 1881, p. 545-554.
- SAULCY 1887-1888: F. de SAULCY, Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I<sup>er</sup>, Caen, 1887-1888, tomes II et III.

# Webographie

www.ateliersmonetairesnormands.org (rubrique Mont-Saint-Michel)

38. Au regard du nombre de coins relevés, peut-être seulement 3000 écus d'or pour une masse totale de  $10\ kg$  ?

Christian CHARLET\*, Arnaud CLAIRAND\*\*

Un troisième quart d'écu d'argent de Louis XIV, au type dit « du Dauphiné aux insignes », Grenoble 1702, récemment retrouvé

Il y a cinq mois, lors de notre séance du 4 mai, trois nouveaux exemplaires des monnaies d'argent de Louis XIV, au type dit « du Dauphiné aux insignes », avaient été présentés et commentés¹, à savoir : un demi-écu au millésime 1702, quatrième exemplaire connu ; un douzième d'écu au millésime 1703, inédit et unique pour ce millésime ; enfin un demi-écu 1703, également inédit et unique pour ce millésime. L'étude et la publication de ces trois monnaies avaient permis d'évoquer les faux gravés à l'époque par le graveur officiel de la Monnaie de Grenoble, Charles Hervé qui, selon toute vraisemblance, se donna probablement la mort en 1710 alors qu'il était conduit en prison².

La pièce que nous vous présentons est le troisième exemplaire connu du quart d'écu. Le premier est celui « acquis en 1919 par le Cabinet des médailles et qui ne figure pas dans Hoffmann, ni au tableau de nos acquisitions dressé dans la *Revue* de 1920 »<sup>3</sup> (figure 1).

Le second est celui de l'ancienne collection Barbier vendue en 1936 puis de la collection Charlet<sup>4</sup> (figure 2).

Le troisième que voici aurait été vendu sur ebay ces derniers mois et il doit figurer dans une vente en décembre prochain (figure 3)<sup>5</sup>.

Cette monnaie a été frappée en réformation sur un précédent quart d'écu aux palmes dont subsistent plusieurs vestiges : traces de palmes au revers au bas de l'écusson et millésime incomplet 16 au-dessus de la couronne, nombreuses lettres conservées des légendes précédentes, à l'avers comme au revers, soleil précédent conservé... En voici la description :

- D/ LVD·XIIII·D·G\*FR·ET·NAV·REX·, buste cuirassé de Louis XIV à droite, un point sous le buste.
- R/SIT·NOMEN·DOMINI·BENEDICTVM·1702 (trèfle, différent de réformation), écu couronné, écartelé de France et du Dauphiné. Sous l'écu, la lettre Z (différent de la Monnaie de Grenoble), peu lisible.

Tranche lisse. 6,27 g (écart de 0,53 g avec le poids théorique), 31 mm.

En dépit des difficultés de lecture dues à la réformation de la pièce, on constate qu'elle ne montre ni le différent du directeur de la Monnaie de Grenoble Jean-Pierre Le Gay, à savoir un dauphin que l'on rencontre sur les écus, demi-écus et douzièmes

- \* Membre titulaire de la SFN, Ancien historien Ville de Paris.
- \*\* Membre titulaire de la SFN, numismate professionnel; clairand@cgb.fr
- 1. CHARLET, PASTRONE 2019, p. 125-129.
- 2. Charlet 2015, p. 120; Charlet, Clairand 2015, p. 133-143.
- 3. La direction 1927 (A. Dieudonné), p. 93. CHARLET 2015, p. 123 et 130 (photo 8); DROULERS 2012, nº 623 indiqué par erreur comme l'exemplaire Barbier au lieu de celui du Cabinet des médailles et confondant l'exemplaire Barbier avec un prétendu exemplaire d'une collection privée inexistant (le même). La pièce du Cabinet des médailles, absente de Hoffmann, est mentionnée dans CIANI 1926, nº 1921 et reprise dans DUPLESSY 1989, nº 1539 (avec photo).
- 4. Charlet 1990, p. 794-795; Charlet 2015, p. 123 et 130 (photo 9); Gadoury 2018, no 159.
- 5. Vente CGB du 3 décembre 2019, nº bry\_551545.



Figures 1-3 (agrandissement × 1,5).

d'écu au millésime 1702, ni le différent du graveur Charles Hervé, à savoir deux points rencontrés sur les mêmes exemplaires. Ces deux différents manquent également sur l'exemplaire du Cabinet des médailles ainsi que sur l'exemplaire Barbier/Charlet. En revanche, les trois exemplaires montrent un point sous le buste alors qu'à cet emplacement est apposé le dauphin de Le Gay sur les douzièmes d'écu.

L'étude de ces trois exemplaires ne montre qu'une seule liaison de carré de droit entre l'exemplaire du Cabinet des médailles et celui de l'ancienne collection Barbier puis Charlet.

Dans la communication précitée de mai 2019, la remarque avait été faite que les deux exemplaires 1703 du demi-écu, dépourvus des différents de maître et de graveur et accusant pour l'un d'entre eux un écart de 0,60 g de poids par rapport au poids théorique du demi-écu, avaient pu faire partie des monnaies frappées avec les faux coins gravés par Charles Hervé, difficiles à distinguer des vrais qu'il gravait également, sinon par la présence ou l'absence des différents ainsi que de la légende ou du cordonnet sur la tranche selon les espèces ; l'insuffisance importante de poids est également un indice significatif bien que sur les monnaies réformées l'écart de poids puisse être élevé en raison de l'usure de ces espèces.

Nous sommes donc en face d'un dilemme : sommes-nous en présence d'une vraie monnaie ou d'une fausse monnaie fabriquée à partir de faux coins gravés par Hervé comme les vrais ? Dans ce cas, que penser du quart d'écu du Cabinet des médailles ainsi que de celui de la collection Barbier puis Charlet qui présentent les mêmes caractéristiques ? La réponse ne peut être donnée aujourd'hui. Il faut espérer que l'on retrouvera d'autres quarts d'écu dits « du Dauphiné aux insignes » montrant le dauphin de Le Gay et les deux points de Hervé, ainsi qu'une tranche cordonnée et un poids correct pour des monnaies réformées afin de pouvoir établir une distinction indiscutable entre les vrais coins et les faux coins de monnaies de Grenoble gravés par Charles Hervé de 1702 à 1710.

# **Bibliographie**

CHARLET 1990 : Chr. CHARLET, Quart et douzième d'écu du Dauphiné frappés en 1702, BSFN, avril 1990, p. 794-795.

CHARLET 2015 : Chr. CHARLET, La réouverture de la Monnaie de Grenoble et la dernière émission des espèces « aux armes du Dauphiné » (1702-1703), RN, 2015, p. 87-132.

CHARLET, CLAIRAND 2015 : Chr. CHARLET, A. CLAIRAND, Hôtel des monnaies et faux monnayage. Les destinées surprenantes des deux premiers graveurs de la Monnaie de Grenoble au xvIIIe siècle, RN, 2015, p. 133-159.

CHARLET, PASTRONE 2019: Chr. CHARLET, F. PASTRONE, Un demi-écu et un douzième d'écu de Louis XIV aux armes du Dauphiné et au millésime 1703, récemment retrouvés, *BSFN*, 74-05, 2019, p. 125-129.

CIANI 1926 : L. CIANI, Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, Paris, 1926. DROULERS 2012 : F. DROULERS, Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793), La Rochelle, 2012.

DUPLESSY 1989: J. DUPLESSY, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793), Paris / Maastricht, 1988-1989, tome II, 1989.

GADOURY 2018: Monnaies royales françaises 1610-1792, Monaco, 2018.

LA DIRECTION 1927: (A. Dieudonné), L'exposition du siècle de Louis XIV, RN, 1927, p. 92-95.

## CORRESPONDANCE

Christophe ADAM, Gilles ACCARD, Patrick MANTEAUX\*
Proposition de réattribution d'un denier mérovingien de Vienne à Verdun
pour Amalbert (735-744)

La découverte récente d'un nouvel exemplaire dans l'Aube (figure 1) nous amène à reconsidérer l'attribution faite d'un denier mérovingien à Vienne par Crinon et Bedel¹. Ces auteurs proposaient d'y lire au revers les lettres VI suivies d'un crosse affublée d'un point sous son pendant. La présence d'un tilde bien centré au-dessus des trois caractères démontre qu'il s'agit bien d'une lettre et non d'une crosse. Ces éléments nous amènent à la lecture VIR d'où notre proposition de réattribution à Verdun. La similarité de la forme des trois lettres VIR entre ce denier et un triens de Bertoaldus (figure 2) dont l'attribution à Verdun ne fait pas de doute renforce selon nous cette hypothèse².



Figure 1 - Denier A/VIR, vente Inumis (agrandissement × 2).



Figure 2 - Triens de Verdun, Elsen Auction (agrandissement × 2).

Le point/globule présent sur la plupart des exemplaires que nous avons rencontrés semble correspondre à une ponctuation finale plutôt qu'à un élément décoratif ou un reliquat de la barre oblique du R. Il est probable que coin de revers ayant servi à graver le denier ici représenté en figure 1 possède un point/globule malheureusement hors

- \* christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr; gilles.accard@gmail.com; patrick.manteaux@aliceadsl.fr
- 1. CRINON, BEDEL 2003, p. 181.
- 2. Elsen Auction 121, 14-06-2014, lot 590.

du flan. Ce denier et celui publié par Crinon et Bedel semblent faire partie des premières émissions du type en regard des exemplaires suggérant une interprétation postérieure et présentant au revers un motif rétrograde (figure 3) ou une graphie hasardeuse.



Figure 3 - Denier A/VIR rétrograde, vente CGB (agrandissement x 2).

Depuis la parution de l'article de Crinon et Bedel, de nouveaux exemplaires ont été répertoriés qui proviennent principalement du quart Nord-Est de la France: Aube (trois exemplaires), Marne, Vosges pour cette zone, plus un de Loire-Atlantique. Un autre exemplaire passé en vente publique (figure 3) et sans précision de provenance a suscité l'interrogation de son ancien propriétaire qui proposait une possible attribution à Dijon ou Verdun³. Aucun de ces deniers ne provient du quart Sud-Est de la France, ce qui conforte notre prise proposition d'une fabrication à Verdun plutôt qu'à Vienne. Ces monnaies ont un diamètre moyen de 11 mm et un poids moyen de 1,16 g.

Sur tous les deniers, la présence à l'avers d'un grand A avec sa barre transversale en chevron nous amène à consulter la liste des évêques de Verdun. Des recherches plus approfondies sur ce monnayage nous ont permis de découvrir que ce type monétaire était déjà connu avant la publication de Crinon et Bedel en 2003. En effet, on retrouve un exemplaire de même typologie dans le trésor le trésor de Bais<sup>4</sup> (n° 272) enfoui vers 735-740. Durant la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs évêques de Verdun ont eu la lettre A pour initiale : Agrébert (701-710), Abbon (716), Agrone (730-732) et Amalbert (735-744). Si nous pouvons écarter Abbon et Agrone en raison de la brièveté de leur épiscopat, une frappe sous Agrébert nous semble quelque peu précoce. Par élimination, notre proposition d'attribution à une autorité se porte sur Amalbert dont l'épiscopat coïncide par ailleurs avec la datation donnée pour le trésor de Bais.

Les publications concernant plusieurs monnaies frappées à l'époque de Charles Martel (717-741) dans les ateliers de Troyes<sup>5</sup> et de Chappes<sup>6</sup> dans l'Aube ont mis en évidence un début d'unité typologique monétaire pour la période concernée et ce nouvel apport s'inscrit parfaitement dans cette politique d'unité<sup>7</sup>.

- 3. https://www.cgb.fr/atelier-indetermine-denier-a-div-ttb,bmv\_472395,a.html.
- 4. Prou, Beugenot 1907, p. 492-493; Depeyrot 2001, p. 110, nos 39 (Bais 271), 43 (Bais 272) et 44.
- ADAM et al. 2016.
- 6. ADAM et al. 2017.
- 7. Adam, Cossettini 2019.

# **Bibliographie**

ADAM *et al.* 2016: Chr. ADAM, E. VANDENBOSSCHE, P. MANTEAUX, Des deniers frappés à Troyes sous Charles Martel (717-741), *BSFN*, 71-07, 2016, p. 271-276.

ADAM *et al.* 2017: Chr. ADAM, E. VANDENBOSSCHE, P. MANTEAUX, Des deniers frappés à Chappes sous Charles Martel (717-741), *BSFN*, 72-04, 2017, p. 124-126.

ADAM, COSSETTINI 2019: Chr. ADAM, Ph. COSSETTINI, Quelques éléments d'évolution de la typologie monétaire dès l'avènement de Charles Martel (717-741), Cahiers Numismatiques, septembre 2019, p. 37-43.

CRINON, BEDEL 2003 : P. CRINON, J. BEDEL, Contributions au monnayage viennois du VIII<sup>e</sup> siècle, BSFN, 58-08, 2003, p. 181-184.

PROU 1892: M. PROU, Les monnaies mérovingiennes, Paris, 1892.

DEPEYROT 2001: G. DEPEYROT, Le numéraire mérovingien, l'âge du denier, Paris, 2001.

PROU, BOUGENOT 1907: M. PROU, E. BOUGENOT, Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine), RN, 1907, p. 184-228, 362-396 et 481-514.

Prou, Bougenot 1981: M. Prou, E. Bougenot, Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine) (avec de nouveaux commentaires de Jean Lafaurie), Le Léopard d'or, Paris, 1981.

## Christian CHARLET\*, Emmanuel HENRY\*\*

# Le dernier écu d'argent de Flandre, au millésime 1705 : le seul exemplaire connu ?

La version imprimée d'époque de l'édit royal de mai 1704 ordonnant la quatrième réformation des monnaies de Louis XIV (mai 1704-septembre 1705) est accompagnée des empreintes des espèces d'or et d'argent qui devaient être fabriquées ou réformées en exécution de cette ordonnance (figure 1)¹.

L'empreinte de l'écu de Flandre s'y trouve bien, sous l'appellation officielle « louis de Flandre »<sup>2</sup>. Le texte prévoit la réformation des espèces précédentes de Flandre dont la série, créée en septembre 1685, comprenait cinq pièces : écu, demi-écu, quart d'écu, huitième d'écu, seizième d'écu.

Bonneville, dans son *Traité* de 1806<sup>3</sup>, ne cite que le demi-écu car, apparemment, il n'a rencontré ni l'écu ni le quart d'écu. Le dessin qui illustre son propos est globalement exact : seul manque le différent du graveur Hardy, un petit *cœur*.

En 1850, Bessy-Journet nous donne une première monographie des monnaies de Louis XIV<sup>4</sup>. Les cinq espèces de Flandre de la quatrième réformation y sont bien répertoriées et dessinées mais tous les dessins sont faux alors que les légendes du

- \* Membre titulaire de la SFN, ancien historien de la Ville de Paris.
- \*\* Numismate professionnel, membre correspondant de la SFN.
- 1. CHARLET 1997, p. 144.
- 2. On emploie couramment l'expression « Écu de Flandre », « demi-écu de Flandre », etc., mais l'appellation officielle est d'abord « pièce de 4 livres de Flandre », puis, dans la présente ordonnance (cf. figure 1), « louis de Flandre ».
- 3. Bonneville 1806, p. 12-13 et planche 11e nº 35.
- 4. Bessy-Journet 1850, p. 8, nos 116-120 et planche VII (même no).

CAHIER contenant les Empreintes des Louis d'Or & d'Argent, qui seront fabriquez ou reformez dans les Monoyes du Royaume, en execution de l'Edit du mois de May 1704.

LOUIS D'OR.





LOUIS D'ARGENT ou ECUS.





LOUIS D'ARGENT DE FLANDRE.





PIECES DE STRASBOURG.





Figure 1

texte d'accompagnement sont correctes. L'auteur des dessins s'est inspiré de la première série des cinq espèces (1685-1689) qu'il a reproduites à l'identique en se contentant d'y rajouter des insignes. La situation n'est guère améliorée dans le «Hoffmann» (1878) car trois des cinq dessins de Dardel sont faux, notamment celui de l'écu. Ciani (1926) puis Davenport (1964) reprennent à leur compte le faux dessin de l'écu<sup>5</sup>.

En 1963, à l'occasion de la vente à Londres de la célèbre collection américaine Wayte Raymond, apparaît pour la première fois un écu de Flandre au millésime 1705 dont l'origine n'est pas précisée: nous la préciserons un peu plus loin. Entrée alors dans la collection Montalant, la pièce est vendue une première fois par Jean Vinchon en 1977 puis une seconde en 2002<sup>6</sup>. Depuis cette date, elle est restée en France chez des collectionneurs et sa photo a été reproduite dans plusieurs ouvrages récents disponibles sur le marché: Duplessy 1989 et 1999, L4L Monnaies d'Antan 2011, Droulers 2012, Gadoury 2012 et 2018, Charlet 2014-2015<sup>7</sup>. Entretemps, elle avait été publiée en 1973, en photo agrandie, par Robert Victoor (figure 2)<sup>8</sup>.

C'est cet écu que nous vous présentons aujourd'hui car, bien qu'ayant été photographié plusieurs fois depuis 1963, il n'a pas encore été décrit avec exactitude du fait que les auteurs précités ne l'ont pas eu en mains, comme nous.





Figure 2

Sa description exacte est désormais la suivante :

- D/ ·LVD·XIIII·D·G·\*FR·ET·NAV·REX
  Buste cuirassé du roi, tourné à droite.
- R/ ·SIT ♥ (différent du graveur Hardy) NOMEN·DOMINI·W·BENEDICTVM (différent de réformation) 1705.

Écu carré couronné, écartelé aux 1 et 4 de France, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien, posé sur un sceptre et une main de justice.

Tranche inscrite précédente conservée sans modification :

♣• \*• • DOMÎNE • SALVM • FAC • REGEM • CHRISTIANISSIMVM.

- 5. Hoffmann 1878, p. 182-183,  $n^{os}$  182-186 ; Ciani 1926, p. 428,  $n^{os}$  1932-1936 ; Davenport 1964, p. 126,  $n^{o}$  1323.
- 6. Vinchon 1977, no 314; Vinchon 2002, p. 190, no 293.
- 7. Duplessy 1989, p. 280-281, no 1560; L4L Monnaies d'Antan 2011, p. 486, no 345; Droulers 2012, p. 373, no 471; Gadoury 2012, p. 244, no 226; Charlet 2024-2015, p. 567, no VI.1 et photo 61.
- 8. Victoor 1973, p. 192 et planche 57.

Cet écu de 1705 est réformé sur un écu de Flandre frappé à Paris, nécessairement en 1685, comme le montrent des vestiges de la monnaie d'origine conservées à l'avers<sup>9</sup>.

Dans notre description précédente de 2014-2015, réalisée à partir de photos associées à l'observation de plusieurs demi-écus identiques 1704 et 1705 (sauf le millésime), nous avons écrit par erreur que le *cœur* manquait sur l'écu<sup>10</sup>. C'est inexact, en réalité nous l'avions confondu avec un point qui existe sur le demi-écu après SIT. En effet, le demi-écu (figure 3) se présente ainsi, les exemplaires connus de 1704 étant identiques à ceux de 1705 :



- D/ ·LVD·XIIII·D·G·\* FR·ET·NAV·REX· Buste cuirassé du roi, tourné à droite.
- R/ SIT·NOMEN·DOMINI·W·BENEDICTVM ♥ 1705 Écu carré couronné, écartelé aux 1 et 4 de France, au 2 de Bourgogne moderne, au 3 de Bourgogne ancien, posé sur un sceptre et une main de justice. Tranche inscrite précédente conservée sans modification (DOMINE, etc.).

En comparant l'écu aux exemplaires connus du demi-écu, on constate que le graveur Hardy a été obligé d'insculper sur l'écu la coquille de réformation avant le millésime car il ne disposait pas de la place nécessaire pour la mettre après celui-ci au-dessus de la couronne. De ce fait, il a déplacé son différent personnel, le cœur, après SIT et il a ajouté deux points au-dessus de la couronne pour équilibrer sa composition. Cet exemple prouve, une fois de plus, que les graveurs de l'époque disposaient d'une certaine liberté pour insculper sur les carrés les différents règlementaires qu'ils étaient tenus de faire apparaître sur les monnaies : ils n'étaient pas astreints à respecter un emplacement obligatoire et pouvaient s'adapter aux circonstances.

Remarquons enfin, en ce qui concerne notre écu, qu'il semble court de flan par rapport aux carrés de sa fabrication. Cela s'explique. Le graveur Hardy a pris pour référence les écus frappés à Lille en 1686 dont le diamètre excède d'au moins 1 mm celui des écus frappés à Paris en 1685. Or, précisément, notre écu de 1705 est réformé sur un écu « parisien » de 1685.

- 9. On distingue nettement la lettre d'atelier A au-dessus de la tête du Louis XIV. Tous les écus « parisiens » furent frappés avec le millésime 1685.
- 10. CHARLET 2014-2015, p. 567.

S'agissant du quart d'écu 1705 on n'en connaît que trois exemplaires, auxquels nous n'avons pas eu accès pour la présente communication. Remarquons seulement que la photo de l'exemplaire que nous avons publié en 2014-2015 montre la présence du *cœur* avant le millésime et la *coquille* après celui-ci<sup>11</sup>.

En 1987, nous avons publié pour la première fois, dans les *Cahiers numismatiques*, l'unique exemplaire connu du huitième d'écu. Le *cœur* du graveur y figure bien, avant le millésime 1705, comme sur le demi-écu et le quart d'écu (figure 4). En revanche, l'état de la monnaie ne permet pas d'indiquer où a été placée la *coquille* de réformation<sup>12</sup>.

Les seizièmes d'écus auxquels nous avons eu accès, une dizaine (figure 5, ancienne collection Montalant), sont trop réformés pour pouvoir y retrouver le cœur et la coquille.









Figures 4-5.

L'écu que nous venons de vous présenter n'était pas inconnu au XIXe siècle, malgré les erreurs de Bessy-Journet, de Hoffmann et de Dardel.

Grâce aux informations contenues dans le manuscrit dactylographié du Lafaurie-Prieur tome III<sup>13</sup>, où il est illustré par une photo prise de son moulage, nous savons qu'il était alors conservé dans la célèbre collection Fabre de Larche<sup>14</sup>. Celle-ci était plus complète que celle de Charles Penchaud mais c'est pourtant celle de Penchaud, vice-président de la SFN, qui fut présentée à l'exposition universelle du Trocadéro de 1878 et qui servit de référence pour la rédaction du « Hoffmann ». Par la suite, ces deux grandes collections furent acquises à une date inconnue par Ferrari dit « Ferrari de la Renotière »<sup>15</sup>.

L'écu de 1705 disparut alors jusqu'à son retour en Europe en 1963 pour être conservé en France aujourd'hui. Jusqu'à preuve du contraire, il est encore pour le moment, le seul exemplaire de cette espèce<sup>16</sup>.

- 11. Charlet 2014-2015, p. 568, nº VI.3 et photo 63.
- 12. Charlet 1987 p. 348 et photo 6; Charlet 2014-2015, p. 568, nº VI.4 et photo 64.
- 13. Manuscrit dactylographié en 2 ex., dont un donné à Chr. Charlet en 1995.
- 14. Décédé en 1897, cf. RN, 1897, P.V. p. LVI (nécrologie par P. Bordeaux)
- Cf information fournie à la SFN par Fernand David le 4 avril 1925 (RN 1925, P.V. p. XXXVI). Pour Ferrari, cf. Charlet 2018, p. 57-60.
- 16. En 1980, dans son ouvrage sur les trésors, F. Droulers affirme, à partir d'un relevé effectué par le numismate professionnel belge Jean-René de Mey, que le trésor de Neerwyinden contenait un exemplaire de cet écu de Flandre 1705. Outre le fait que les écrits de J. R. De Mey comportent parfois des erreurs, F. Droulers évoque p. 250 cet écu en le présentant comme un écu de Flandre

Suite à cette communication présentée en février (BSFN 74-02, p. 55), les dernières pages de l'article précité de la Revue du Nord 2014-2015 devront être modifiées en conséquence.

# **Bibliographie**

BESSY-JOURNET 1850 : F. BESSY-JOURNET, Essai sur les monnaies françaises du règne de Louis XIV, Chalon-sur-Saône, 1850.

BONNEVILLE 1806 : P.F. BONNEVILLE, Traité des monnaies d'or et d'argent, Paris, 1806.

CHARLET 1987: Chr. CHARLET, Quelques rares monnaies d'argent de Louis XIV pour la Flandre dites «Carambole», CahNum., 94, 1987 (décembre), p. 344-348.

CHARLET 1997 : Chr. CHARLET, Documents officiels pour servir à l'étude des monnaies du règne de Louis XIV (1689-1715), Paris, 1997.

CHARLET 2014-2015: Chr. CHARLET, Le monnayage de Louis XIV spécifique à la Flandre française (1685-1705). Catalogue raisonné des espèces frappées, *Revue du Nord*, 406, tome 96, 2014 (juillet-septembre), p. 527-572 (diffusée au printemps 2015).

CHARLET 2018: Chr. CHARLET, The misterious Philippe de Ferrari (note de lecture), *CahNum*, 218, 2018 (décembre), p. 57-60.

CIANI 1926 : L. CIANI, Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI, Paris, 1926.

DAVENPORT 1964: J.S. DAVENPORT, European Crowns, 1700-1800, London (2e éd.), 1964.

DROULERS 1980: F. DROULERS, Les trésors des monnaies royales, Paris, 1980.

Droulers 2012 : F. Droulers, Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793), La Rochelle, 2012.

Duplessy 1989 : J. Duplessy, Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793), tome II, Paris / Maastricht, 1989.

GADOURY 2012 : Éditions V. GADOURY (F. PASTRONE), Monnaies royales françaises, 1610-1792, Monaco. 2012.

GADOURY 2018 : Éditions V. GADOURY (F. PASTRONE), Monnaies royales françaises, 1610-1792, Monaco, 2018.

HOFFMANN 1878 : H. HOFFMANN, Les monnaies royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI. Paris. 1878.

L4L Monnaies d'Antan 2011 : L. Deswelle, L. Fabre, P. Wattier, Les monnaies des quatre rois Louis (1610-1792), Éditions Monnaies d'Antan, Poses, 2011.

VICTOOR 1973: R. VICTOOR, Monnaies des rois Louis, Wormhoudt, 1973.

VINCHON 1977: Vente aux Enchères J. Vinchon, Hôtel Georges V, Paris 12-13 décembre 1977 (Coll. Montalant), Paris, 1977.

VINCHON 2002: Collection numismatique d'un amateur d'art, vente aux enchères Vinchon, 29 octobre 2002, Paris, 2002.

aux insignes du 1er type (GD 222). A la même page, il indique que quelques exemplaires au millésime 1705 (dits par lui au 2e type) pourraient figurer dans le trésor de Valenciennes que nous n'avons naturellement pas retrouvé dans notre étude de ce trésor. En 2012, F. Droulers écrit qu'il existerait 4 exemplaires de l'écu 1705: celui de Vinchon 1977/2002 et Wayte Raymond 1963 qu'il compte deux fois alors que c'est le même !, le faux de Penchaud dont il est le seul auteur à ne pas s'apercevoir qu'il s'agit d'un faux, enfin celui ci-dessus de Neerwvinden. Nous ne pouvons pas prendre cette opinion en considération.

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2019

Présidence: M<sup>me</sup> Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents: M<sup>mes</sup> et MM. M. Amandry, S. Berger, O. Bordeaux, Fr. Boursier, L. Calmels, Chr. Charlet, O. Charlet, J.-L. Cougnard, J.-P. Garnier, G. Gautier, P.-O. Hochard, A. Hostein, J. Jambu, Ph. Mathieu, Fr. Mayeras, C. Morrisson, O. Picard, Cl. Pinault, Ph. Regouby, A. Ronde, L. Schmitt, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Membres excusés: M<sup>mes</sup> et MM. P. Bourrieau, J. Françoise, Fr. Duyrat, M. Hourlier, J. Meissonnier, S. Nieto-Pelletier, A. Suspène, S. de Turckheim.

#### **BSFN**

Pas de procès-verbal à adopter ce mois-ci.

#### Élections

Les trois candidatures présentées à la séance de septembre sont soumises au vote de l'assemblée : M<sup>me</sup> Anne-Charlotte Errard, M. Bastien Mikolajczak et M<sup>me</sup> Myriam Phéline sont tour à tour élus membres correspondants à l'unanimité.

#### **Candidatures**

Deux nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée :

- M. Charles Leconte, de Villeneuve d'Ascq (59), parrainé par M. Jérôme Jambu et  $\mathbf{M}^{\mathrm{me}}$  Catherine Grandjean
- M. Georges Sion, de Mancey (71), parrainé par Laurent Schmitt et Thibault Cardon.

#### **Annonces**

La présidente rappelle au préalable que la prochaine séance ordinaire de la SFN se tiendra le samedi 9 novembre (et non le 2 novembre), à la BnF – site Richelieu.

Elle signale ensuite que les nouveaux tarifs de la SFN, votés lors de l'Assemblée générale ordinaire de mars 2019, entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Elle précise enfin que les 63es Journées numismatiques, qui se dérouleront dans la principauté de Monaco, auront lieu du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2020 (et non le premier week-end de juin comme à l'accoutumée).

M. Pierre-Olivier Hochard prend la parole pour préciser que le BSFN de septembre comportera exceptionnellement une rubrique supplémentaire intitulée «Correspondance Journées numismatiques Nîmes».

Les annonces suivantes sont ensuite faites:

- La première séance du séminaire « Monnaie, monnayage et circulation monétaire à l'âge classique en Chine et au Vietnam » aura lieu le 8 octobre à l'université Paris-Diderot.
- M<sup>me</sup> Marie-Christine Marcellesi, avec M. Yackolley Amoussou-Guenou, animeront un espace de discussion le samedi 12 octobre au Village des Sciences de Sorbonne Université – Campus Pierre et Marie Curie, dans le cadre de la fête de la science 2019 sur le thème: « De la drachme antique au Bitcoin: comment notre rapport à l'argent et à la monnaie a-t-il évolué depuis l'Antiquité? »
- Lundi 14 octobre, à 18h30, M. Jens-Christian Moesgaard, chercheur invité à l'université d'Orléans, fera à l'Hôtel Dupanloup une conférence intitulée « Les Vikings en France : les monnaies racontent ».
- Le 70e Salon numismatique, organisé par le Syndicat national des Experts numismates et Numismates professionnels (SNENNP) se tiendra le samedi 19 octobre, au palais Brongniart place de la Bourse, entre 9h15 et 16h. La SFN disposera à nouveau d'une table mise gracieusement à sa disposition par les organisateurs.
- À Gueux, près de Reims, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, se déroulera une Bourse numismatique organisée par l'Amicale numismatique rémoise (ANR).
- M. Antony Hostein organise le lundi 18 novembre à l'INHA une journée d'étude sur les détroits à l'époque romaine.
- Le samedi 23 novembre, à la Monnaie de Paris, se tiendront les 5<sup>es</sup> Rencontres de Numismatique asiatique. Cette année, le thème est: « Les monnaies asiatiques dans les collections publiques françaises ».
- M. Antony Hostein recevra dans son séminaire de numismatique, le 5 décembre prochain, le professeur Aleksander Bursche, de l'université de Varsovie.

La présidente donne la parole à M. Michel Amandry, qui annonce le décès, survenu cet été, de  $M^{me}$  Denyse Bérend, spécialiste des monnaies grecques, puis à  $M^{me}$  Cécile Morrisson qui prononce la nécrologie de Simon Bendall, décédé récemment.

# Simon Bendall (8 novembre 1937 - 26 juin 2019)

«Le monde de la numismatique a perdu à la fois un grand professionnel et un savant. Un intérêt précoce pour l'archéologie et d'abord pour la monnaie romaine, l'amena à travailler chez Spink comme assistant de Georges Müller, puis pendant vingt ans chez Baldwin's (1967-1987), deux ans à Los Angeles chez Numismatic Fine Arts (1988-1989). De retour à Londres et d'abord à son compte, il revint chez Spink et prit sa retraite en 2010, libre de se consacrer désormais entièrement à la recherche et à ses publications.

Son contact avec le marché fut ce qui l'orienta vers la numismatique byzantine : son premier article lui fit classer avec clarté l'ingrat monnayage de cuivre de Constant II (*NCir.* 1967), et il ne cessa pas ensuite de communiquer pièces inédites ou nouvelles trouvailles entières qui passaient entre ses mains ou qu'il reconstituait à partir de lots épars tel le «*Early Fourteenth-Century Hoard of Thessalonican Trachea* » (*NC* 2001). Son insatiable curiosité l'amena peu à peu à défricher le monnayage tardif byzantin, dont il devint le meilleur connaisseur : avant 1999 et la parution des deux



derniers tomes du *DOC*, son *Michael VIII* (1974) et son *Late Palaeologan Coinage* (1979), illustrés des dessins de Peter Donald servirent longtemps de référence. Il y a deux ans son introduction au monnayage de Trébizonde (2015, 2° éd. 2016) faisait aussi le point sur un champ délaissé depuis longtemps. De même, son livret sur les *Byzantine Weights* (1996) constituait aussi un guide bien informé et le seul disponible sur ces poids, monétaires ou commerciaux, qui ne connaissaient pas encore la vogue relative d'aujourd'hui.

Ces quelques lignes ne peuvent rendre compte d'une œuvre foisonnante et très dispersée, qui touchait à d'autres domaines que la numismatique; une nécrologie plus détaillée paraîtra dans la prochaine *Revue numismatique*. Italo Vecchi et William Veres préparent avec Eleni Lianta, un volume de réimpression de ses articles du *Numismatic Circular* et d'autres publications, accompagnés des souvenirs qu'il avait commencé de rédiger mais que la maladie l'empêcha de mener au-delà de 1991. Il avait donné plusieurs articles importants à la *Revue numismatique* et quelques autres au *Bulletin*. La SFN avait la première, reconnu ses mérites en l'élisant membre honoraire en 1996, quatorze ans avant la Royal Numismatic Society en 2010.

De nombreux amis britanniques ou étrangers ont assisté le 6 août au service funèbre en l'église St. Stephen à Londres, et entendu les témoignages de ses nièces sur « l'oncle Sim » «awesome, handsome, glamorous, raconteur, charmer, stalwart, youthful, rebel » et celui de Peter Clayton sur "le numismate". Réunis ensuite selon sa volonté dans le pub des Queen's Arms à Pimlico, où il avait ses habitudes, ils ont pu évoquer les bons souvenirs d'une vie bien remplie et rayonnante. La SFN partage le deuil de sa famille qui est aussi celui de la grande tribu des numismates. »

Cécile MORRISSON

## **Publications**

La présidente fait circuler les périodiques reçus dernièrement :

- Acta Numismàtica, 49, 2019
- ANS, 2019/3
- Archivo español de Arqueología, 92, 2019
- Bulletin du Cercle d'Études numismatiques, 56/1 (janvier-avril 2019) et 56/2 (mai-août 2019)
- Cahiers d'Archéologie & d'Histoire du Berry, 219 (décembre 2018) et 220 (mars 2019)
- *Cahiers numismatiques*, 219 (mars 2019) et 220 (juin 2019)
- Numismatisches NachrichtenBlatt, 5-10/2019
- Svensk Numismatisk Tidskrift, 4 (mai 2019) et 5 (septembre 2019)

## Communications

MM. Patrick Villemur, Pierre-Olivier Hochard, Jérôme Jambu et Christian Charlet présentent respectivement leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs, donne rendez-vous à l'assemblée pour la prochaine séance ordinaire (samedi 9 novembre 2019), puis déclare la séance close.



#### **TARIFS POUR 2019**

# Cotisation annuelle seule (sans le service du Bulletin)

consultion annucle scale (sans to service an Battern)	
Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8€
Abonnement au BSFN	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	
Étranger	45 €
Vente au numéro	5€
Changement d'adresse	1.50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse Code BIC BRED FRPPXXX

N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique 10 numéros par an — ISSN 0037-9344 N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

#### Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

